

**PROCES VERBAL  
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 06 Mars 2018**

**PRESENTS : DIAZ Arnaud – BOUQUIGNAUD Daniel - ROUSSET Marie France -  
MANESCAU Serge SILVA Arlette**

**ABSENTS EXCUSÉS : DIAZ Yvan**

**DATE DE CONVOCATION : 22 février 2018**

Madame Marie France ROUSSET est désignée secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 21H00.

Le quorum est atteint pour permettre de délibérer

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 30 janvier 2018 puis le fait approuver et signer par les membres du conseil municipal.

**ORDRE DU JOUR :**

- Maison des cimes
  - Présentation du projet architectural
  - budget
- budgets 2018
- proposition d'animations 2018
- Questions diverses

**Maison des cimes**

Mardi 13 Mars à 9h : présentation du projet architectural  
Budget : 654 862 euros

M le Maire présente la dernière version du plan de financement du projet.

Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

**Budgets 2018**

Monsieur le maire indique qu'on a déjà vu ces budgets qui seront votés au prochain conseil municipal.

**Proposition d'animations 2018**

Les éducatrices de l'école pourraient faire quelques animations avec un petit goûter.

Festival de l'école : 9 juin

Festi moto : 30 juin

Fête du village : 3 /4 ou 5 août

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Création d'un emploi permanent**

Le contrat temporaire de Mme Chaaoui soumia arrive à terme.

Le poste concerné s'avère être nécessaire pour le fonctionnement de la mairie. De ce fait, M le Maire propose la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

### **Saison camping 2018**

Compte tenu que le personnel Philippe et Soumia ont fait une bonne saison, la même équipe refera la saison 2018.

Patrick Simon s'occupera du village

### **Location logements et travaux**

2 logements ont été loués et des travaux sont en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions dans le public.

La séance de ce conseil municipal est levée à 23H00

Le Maire

Les Adjoints

Les Conseillers Municipaux